



séquelles définitives d'algodystrophie de la cheville et du pied après traumatisme

Par **jbenrahho**, le 16/11/2024 à 12:51

Bonjour

je vois un patient qui présente des séquelles définitives de traumatisme de pied et de la cheville ;

accident de foot ball il y a plus de deux années

limitation de la mobilité de la cheville en trainat des douleurs du genou , une marche sur la pointe des orteils , et difficulté à se mettre à genou

Quel est la démarche à faire pour obtenir une indemnisation?

Merci

Modération: Coordonnées personnelles interdites

Par **youris**, le 16/11/2024 à 14:36

bonjour,

en principe, lorsque vous pratiquez un sport surtout collectif, vous souscrivez une assurance.

il faut donc que votre patient voit avec son assurance pour une éventuelle indemnisation.

salutations